



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale de la Protection des
Populations de la Drôme**

Service Protection de l'Environnement

Affaire suivie par Joannie CHOUNIA

04 26 52 22 08

ddpp-icpe@drome.gouv.fr

Valence, le 4 mai 2023

à

EPORA

2, avenue Gruner

CS32902

42029 SAINT-ETIENNE

OBJET : Aménagement de l'îlot F à BOURG-LES-VALENCE

REFER : NV/JC/2023-1363

Madame la directrice,

Par courriel du 29 mars 2023, vous m'avez demandé de vous indiquer tout élément utiles sur les installations classées pour la protection de l'environnement identifiées autour du projet d'aménagement urbain de l'îlot F sur la commune de BOURG-LES-VALENCE.

Après analyse, je confirme la présence des installations classées décrites à la page 53 de la notice, sans identification d'autres établissements ICPE sur le périmètre.

Par ailleurs, je vous informe que nous n'avons pas d'avis particulier à formuler sur ce projet au regard de la réglementation sur les ICPE.

Je vous prie d'agréer, Madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du service Protection de l'environnement

Nicolas VISSAC

Copie : Madame Angèlique SIGNORET préfecture - bureau des enquêtes publiques

33 avenue de Romans
26904 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 26 52 21 61
Mél. : ddpp-icpe@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr